



## EDITO

### Marigny étudie des solutions pour répondre au manque de médecins

Chères martaraises, chers martarais,

Nous sortons enfin de l'hiver. Une saison, triste et maussade, peu agréable que nous quittons avec plaisir. Mais je veux aussi parler plus précisément de la traversée de toute cette période que nous venons de subir sous la menace de ce virus qui nous gâche la vie depuis trop longtemps !

Il est temps de sortir de nos maisons et de nous retrouver. Abandonnons le syndrome de « la grotte », relevons-nous et allons voir et sentir dame nature qui va nous redonner l'espoir d'une vie agréable. Non seulement nous sommes sous le joug de l'épidémie, mais à cela s'ajoute la détresse d'une partie d'entre nous, qui n'a plus de médecin traitant. Nous sommes dans une situation inacceptable qui, hélas, va continuer à se dégrader.

Depuis le début des années 2000, les effectifs de médecins libéraux sont en chute libre.

De 91 généralistes pour 100 000 habitants, la densité médicale est, vingt ans plus tard, en moyenne, à 86 au niveau national et 59 pour le Loiret ! Nous n'avons, malheureusement, pas encore touché le fond. La baisse devrait se poursuivre jusqu'en 2025 selon l'assurance maladie et nous ne retrouverons le niveau actuel, qu'en 2030 !

Mais restaurer l'offre médicale risque de prendre plus de temps encore, les jeunes générations de praticiens vont devoir faire face à des besoins de santé qui vont exploser avec le vieillissement de la population. Pour les zones très carencées comme le Loiret c'est la chronique d'une catastrophe annoncée !

Il n'y a pas de recette miracle, l'Etat n'a pas formé assez de médecins généralistes et la faculté de Tours n'en forme que 300 alors qu'il en faudrait 500 pour rattraper le retard en 2030 !

Alors, me direz-vous que fait-on à Marigny ?

Tout d'abord, nous allons mettre rapidement des locaux à disposition pour l'installation des professionnels de santé qui nous ont déjà contactés.

En contact régulier avec le président de région, ainsi qu'avec les services du département et de la métropole, nous travaillons pour qu'au moins, deux médecins généralistes viennent sur notre commune.

Toute l'équipe municipale est mobilisée autour de ce grave problème et nous faisons tout ce qui est possible pour remédier à cette situation.

Vous serez régulièrement informés de l'avancée de ce dossier.

*Philippe Beaumont*



## SOMMAIRE

DOSSIER "PENURIE MEDICALE" p 2 à 3

LA VIE MUNICIPALE p 4 à 7

- Finances et personnel communal
- CCAS
- Enfance
- Urbanisme
- Environnement
- Culture, Sports, Loisirs, Associations

LA VIE A MARIGNY p 8

ASSO' INFO p 9

- Le comité des fêtes
- L'ESM
- L'ESM Football
- Familles Rurales

ECHO BIO p 10

INFOS / AGENDA / ETAT CIVIL p 12

**Vendredi 06 mai 2022**

à 19h à la salle des Étangs

Les Martarais sont invités à rencontrer l'équipe municipale et à participer à un temps d'échanges autour de thématiques liées aux projets de la commune.

La soirée sera clôturée par un pot de l'amitié

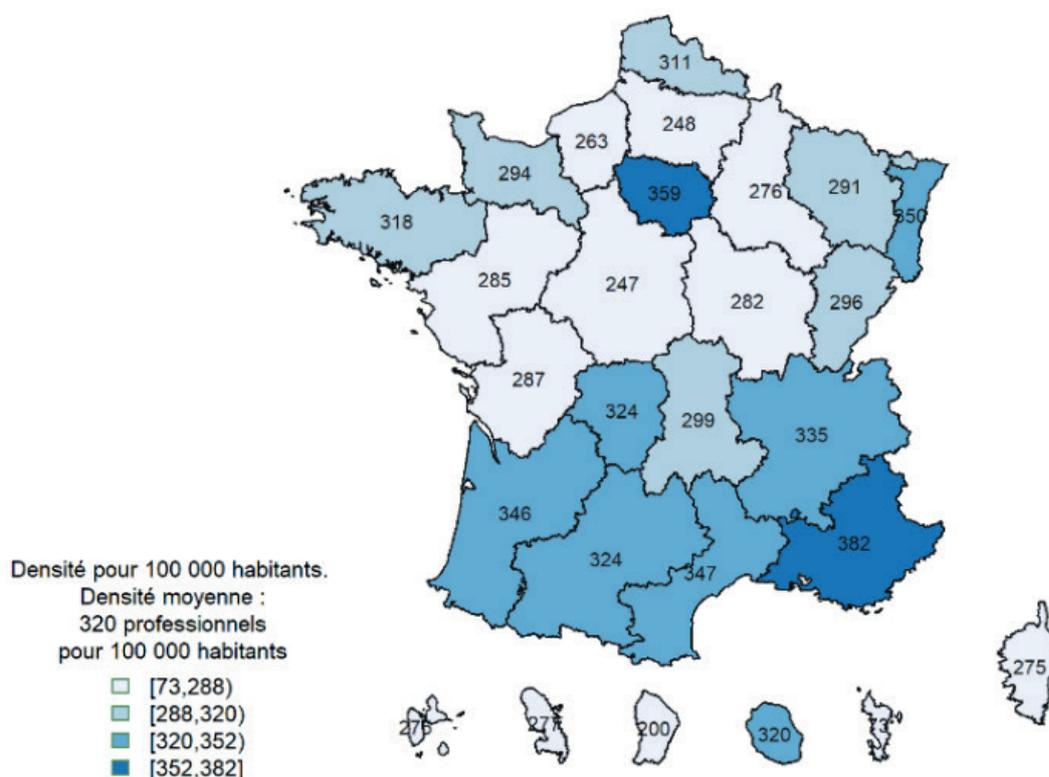
**À VOS IDÉES!**



## La région centre : une faible densité nationale en nombre de médecins

La démographie médicale de notre région est une des plus faibles densités nationales en nombre de médecins pour 100 000 habitants, pour la médecine générale comme pour les spécialités.

## Densité régionale en médecins en 2020



Définition des bornes de la légende : densité moyenne +/- 10% de sa valeur.  
Champ : Médecins de moins de 70 ans en activité au 1er janvier 2020.  
Sources : RPPS, INSEE ; Traitement DREES, ONDPS - 2021.

- La démographie médicale de notre région est très vieillissante - généralistes comme spécialistes.
- Les médecins sont inégalement répartis dans la région : l'Indre-et-Loire conserve une immense quantité des médecins qu'elle forme - alors que l'Indre est le 95ème et dernier département de France métropolitaine
- Le département du Loiret a perdu 20% des médecins de 2010 à 2020.

## Une pétition en ligne

Lancée en novembre, une pétition demandant la formation de 200 médecins supplémentaires en Centre-Val de Loire frise désormais les 15 000 signatures. Depuis son lancement, elle a reçu le soutien de l'Association des médecins urgentistes de France (AMUF) mais aussi d'une trentaine d'élus parmi lesquels le conseil régional du Centre-Val de Loire, des six conseils départementaux et de plusieurs agglomérations comme Blois, Châteauroux ou Orléans.

N'hésitez pas à participer :

[https://www.change.org/p/president-de-la-r%C3%A9publique-urgence-formons-200medecins-de-plus-par-an-en-r%C3%A9gion-centre-val-de-loire?utm\\_source=share\\_petition&utm\\_medium=custom\\_url&recruited\\_by\\_id=8e4e4800-3c83-11ec-a916-0f8314941166](https://www.change.org/p/president-de-la-r%C3%A9publique-urgence-formons-200medecins-de-plus-par-an-en-r%C3%A9gion-centre-val-de-loire?utm_source=share_petition&utm_medium=custom_url&recruited_by_id=8e4e4800-3c83-11ec-a916-0f8314941166)

# Comment se soigner actuellement sans médecin traitant ?

• Si vous avez eu plusieurs refus de médecins, il faut saisir le médiateur de votre CPAM. Pour cela, vous devez aller sur le site [ameli.fr](https://www.ameli.fr/assure/droits-demarches/reclamation-mediation-voies-de-recours/saisir-mediateur) (<https://www.ameli.fr/assure/droits-demarches/reclamation-mediation-voies-de-recours/saisir-mediateur>), Vous devez expliquer votre situation et indiquer le nom de tous les médecins que vous avez déjà contactés. Ensuite, il faut envoyer ce document par courrier à votre CPAM. Le médiateur vous contactera pour vous aider à trouver une solution et tant que le problème n'est pas réglé, vous pouvez consulter un autre généraliste sans être pénalisé sur le remboursement ou alors bénéficier d'une téléconsultation si c'est urgent.

• La CPTS de l'Est Orléanais a mis en place l'organisation de soins non programmés sur notre territoire depuis le 31 janvier 2022. Ce projet peut aboutir grâce à l'implication de nos médecins généralistes qui effectueront des astreintes médicales réservées aux patients du territoire sans médecin traitant ou dont le médecin traitant n'est pas disponible dans les 24h.

Donc si votre état de santé ne relève pas de l'urgence mais nécessite une consultation médicale dans les 48h, vous pouvez appeler au 06.51.51.58.51.

• Enfin, si vous désirez contacter un médecin pour un renouvellement, un certificat ou tout autre demande non urgente, nous vous conseillons d'utiliser la **téléconsultation**. Elle se réalise en visio-transmission (son et visio par webcam). Le plus souvent seul en direct avec le médecin consultant ou accompagné par un professionnel de santé (infirmier ou autre...).

Vous pouvez réaliser la téléconsultation, au choix :

- depuis votre domicile (site ou application sécurisé(e) via un ordinateur, une tablette ou un smartphone, équipé(e) d'une webcam et relié(e) à Internet) exemple : Qare, Maiia, Doctolib...

- ou depuis un lieu dédié équipé en visio-transmission (ex : maison de santé pluriprofessionnelle, pharmacie équipée d'une cabine ou un chariot de téléconsultation, etc...)



## SOINS NON PROGRAMMÉS CPTS DE L'EST ORLEANAIS \*

À partir du 31 janvier 2022, des médecins généralistes du territoire assureront des permanences de soins non programmés du lundi au vendredi afin de favoriser l'accès aux soins

**Qui peut en bénéficier ?**

- Patients dont le médecin traitant n'est pas disponible dans les 24 h
- Patients sans médecin traitant

**Conditions :**

- Demeurer sur le territoire de la CPTS EO (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé)
- Avoir un motif de consultation relevant des soins non programmés \*



**\*Qu'est-ce qu'un soin non programmé ?**  
État de santé ne relevant pas de l'urgence médicale, mais nécessitant une consultation médicale dans les 24 à 48 h.  
Les renouvellements d'ordonnance et les certificats médicaux ne relèvent pas des soins non programmés.

**Du lundi au vendredi, appelez dès 8 h le :**

# 06 51 51 58 51

**En cas d'urgence vitale, composez le 15**

\*Pour en savoir plus sur la CPTS de l'Est Orléanais : page Facebook "Infos CPTS Est Orléanais" ou [cpts-centrevaldeloire.fr](http://cpts-centrevaldeloire.fr)

Contactez le médiateur de la CPAM



## Se soigner sans médecin traitant



**1. Si urgence médicale, contacter le 15**



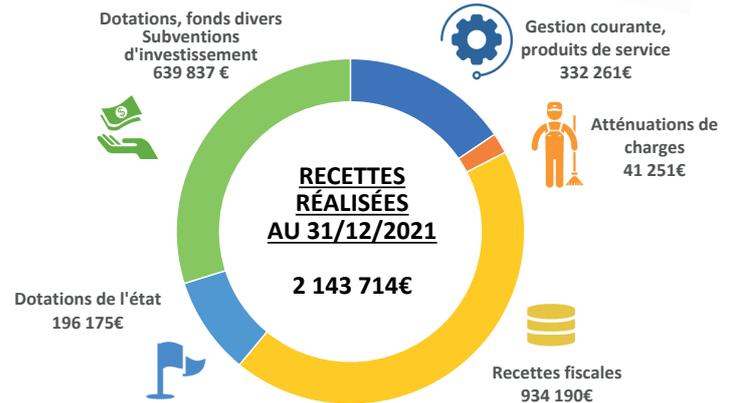
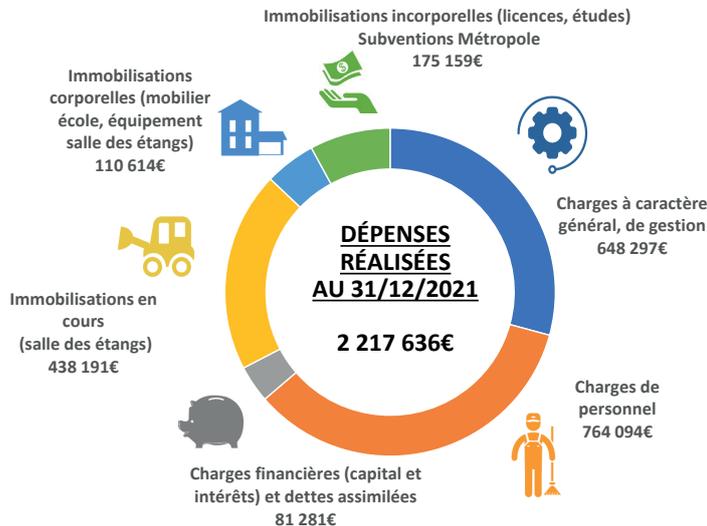
**2. Si votre état nécessite une consultation médicale dans les 48h, contactez le 06.51.51.58.51.**

**3. Pour une consultation médicale non urgente, utilisez les sites de téléconsultation**

Le 09 Février 2022, Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité:

- le compte administratif et compte de gestion 2021
- l'affectation des résultats 2021 au budget 2022
- les taux d'imposition 2022
- le budget 2022

## BILAN 2021 - FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT



### RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL- Exercice 2021

	RÉSULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2020	PART AFFECTÉE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2021
<b>Investissement</b>	259 468,32		-155 845,42	103 622,90
<b>Fonctionnement</b>	231 861,52	103 292,17	81 923,68	210 493,03
<b>TOTAL</b>	491 329,84		-73 921,74	314 115,93

### AFFECTATION DU RESULTAT AU BUDGET PRIMITIF 2022 :

- 103 622,90 € seront inscrits en recettes d'investissement
- 210 493,03 € seront inscrits en recettes de fonctionnement

### BUDGET PRIMITIF 2022 :

#### CHOIX DES TAUX D'IMPOSITION 2022 :

- Taxe d'habitation : non votée car disparition de la TH.
  - Taxe Foncière sur propriétés bâties : 25,63 % de part communale + 18,56 % de la part départementale reversée aux communes pour compenser les recettes de TH, soit 44,19 %
  - Taxe Foncière sur propriétés non bâties : 64,42 %
- Soit un produit fiscal attendu estimé à 700 000 € (avec compensation Taxe d'Habitation).

En recettes et en dépenses de fonctionnement à 1 565 337,03 €  
En recettes et en dépenses d'investissement à 1 345 326,92 €  
Total général en recettes et dépenses de 2 910 663,95 €

#### Principaux projets d'investissement pour 2022

- Terrain de foot synthétique
- Terrain multi-sports
- Agrandissement plonge restaurant scolaire
- Aménagement voirie A.E.F.H.
- Broyeur d'accotement
- Véhicule service technique
- Étude Pôle Santé

Le budget 2022 devant être voté beaucoup plus tôt qu'habituellement cette année, le détail des subventions accordées aux associations communales dont l'enveloppe préétablie à 13 000 € pour 2022 (hors Ecole de Musique à voir au BS) sera expliqué après examen des dossiers de demande de subvention lors d'un prochain Conseil Municipal.

Je reste à la disposition des Martarais pour tout renseignement complémentaire sur les finances de notre Commune.

*Josette Lagareno*

## Permanence CONSO

A la permanence conso, vous trouverez :

- Des renseignements, de la documentation concernant les questions en rapport avec la consommation (locations, contrats, crédits, budget, surendettement etc....)
  - Une aide dans vos demandes pour faire valoir vos droits
  - Une aide pour traiter les dossiers de litige
- Pour prendre RDV téléphonez au 02/38/81/04/80



**BOIGNY SUR BIONNE**  
PERMANENCE CONSO



Information sur les droits du consommateur  
Aide au traitement des litiges

Le mercredi de 14h30 à 17h30  
☎ 02.38.81.04.80

conso.loiret@famillesrurales.org



## +70 ANS :

Vous avez plus de 70 ans et vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales: veuillez-vous faire connaître en mairie afin que l'on puisse vous contacter plus facilement.

Vous allez avoir 70 ans en 2022.... Dans le cadre de l'évaluation des besoins sociaux de la population de plus de 70 ans, nous vous invitons à compléter le questionnaire ,que vous allez recevoir prochainement, et de bien vouloir le retourner en mairie.

## Point numérique

Vous êtes débutant(e), voir grand(e) débutant(e) n'hésitez pas, venez à l'atelier numérique du 2ème jeudi du mois à 10h salle ARA MARTIS. Vous serez accueilli(e) au sein d'un tout petit groupe.



**Les ateliers numériques**

Pour tous les âges  
Pour tous les niveaux

**N'hésitez pas à venir essayer, rejoignez-nous le 2ème jeudi de chaque mois.**



LES BASES



INTERNET



VOS DÉMARCHES

Joueur dans l'âme ?  
Friand de découverte ?  
Amateur de bonne humeur ?  
Ce programme est pour vous !

**Les vendredis:**

**Il ne reste que 3 dates:  
11, 18 et 25 Mars**

**De 15h00 à 16h00  
À la salle Ara Martis**

CCAS  
Mairie de Marigny les Usages  
02 38 75 04 15

**NOUVEAUTE : PRELEVEMENT AUTOMATIQUE**

En complément des moyens de paiement actuels qui vous sont proposés concernant les services périscolaires, nous vous rappelons que le prélèvement automatique est possible depuis janvier 2022. Cette proposition fait suite à une demande des parents. Mais à la date d'aujourd'hui, très peu ont retourné leur dossier en mairie.

N'hésitez plus, c'est facile et plus besoin d'y penser !

Pour y adhérer il suffit seulement de compléter :

- Une autorisation de prélèvement dûment remplie, datée et signée (mandat de prélèvement SEPA)
- Un relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal (RIP)
- Le règlement daté et signé

Vous trouverez tous les documents en ligne:

<https://marignylesusages.fr/nouveaute-portal-famille/> ou vous pouvez venir en mairie

**AVANT**

Vous trouverez ci-après la liste des factures vous concernant :

Facture n°2021-12-	du 01/12/2021 au 31/12/2021	22.80 €	
Facture n°2021-11-	du 01/11/2021 au 30/11/2021	34.20 €	
Facture n°2021-10-	du 01/10/2021 au 31/10/2021	26.60 €	
Facture n°2021-09-	du 01/09/2021 au 30/09/2021	38.00 €	



**APRÈS**  
**Optez pour le**  
**PRELEVEMENT**  
**AUTOMATIQUE !**



Murielle Buleon

**Aménagement de sécurité sur voiries**

**Aménagement de sécurité rue de la Gare**

Suite au RDV de fin Janvier avec la Métropole et le Conseil Départemental du Loiret, une réflexion plus poussée va être engagée avec une étude préalable des vitesses et trafics car cet axe à fort trafic est devenu depuis quelque temps un itinéraire de délestage de la RD 2060.

Selon les services du CD 45, il est donc nécessaire de prendre en compte toutes les problématiques de cette portion de voirie :

- Itinéraire de délestage de la tangentielle
- Route d'entrée de la commune d'aspect rectiligne sans aucun obstacle pour faire réduire la vitesse jusqu'au centre Bourg.
- Nouveaux quartiers résidentiels en cours de construction avec prochainement de la circulation
- Aménagements paysagers actuels en bordure de voirie masquant ces nouvelles voies de circulation

Il est donc primordial d'engager une réflexion globale de sécurité intégrant l'évolution de l'ensemble de cette partie de la commune et pas seulement l'objectif initial de réduction de la vitesse en entrée de commune sans tenir compte de la portion de voirie restante jusqu'au centre Bourg.

**Travaux d'entretien et tailles de haies**

De nombreuses haies débordent sur les trottoirs et en réduisent ainsi leur largeur et leur praticabilité.

Nous vous rappelons la nécessité et l'obligation de tailler les haies, qu'elles soient en limite séparative ou en façade sur rue.

Nous vous demandons de veiller à l'entretien de ces haies en ce début d'année et de les tailler au plus près des limites de propriétés pour le bien-être et la sécurité de tous, en vous remerciant par avance de votre compréhension.

Herve Margot

**Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.**



**En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire ( ou locataire ), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.**

**Merci de respecter cette règle**  
**Pour le bien-être et la sécurité de tous !**

L'année a démarré sous de meilleurs auspices mais pas suffisamment pour se réunir comme il se doit en présentiel et favoriser l'organisation de manifestations d'échanges.

Cela dit, notre travail de fond avec le service technique, commencé en fin d'année dernière, se poursuit pour traiter la gestion différenciée des espaces publics et pour appliquer les actions préconisées par les fiches de gestion élaborées par le Loiret Nature Environnement suite à notre Inventaire de Biodiversité Communale. Nos agents n'ont pas attendu pour appliquer déjà des pratiques écologiques.

Sur l'aspect paysager, des études ont démarré avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement, à l'occasion du projet du Citystade,

ouvrant les premières réflexions sur un aménagement cohérent au sein du village.

Une réflexion globale s'est également engagée avec l'Office National des Forêts sur la gestion de notre forêt communale par rapport aux projets d'aménagements du Bois des Usages.



Etang de Blimer

D'autres RDV nous attendent cette année tels que :

- le démarrage d'une étude sur les énergies consommées par nos bâtiments communaux,
- une action avec l'école, au printemps, autour des étangs et des points d'eau de la commune,
- les 24h de la biodiversité 2022 qui se dérouleront les 24 et 25 septembre,
- le 3 mars un séminaire présentera aux élus les actions dans le cadre des assises de la transition écologique de la Métropole.

*Gilles Lendon*

## CULTURE, SPORTS, LOISIRS, ASSOCIATIONS



La situation sanitaire s'éclaircit, la municipalité, comme avant la pandémie du COVID-19, organise le défilé du carnaval

**le samedi 2 avril à 15 h.**

Ce défilé sera suivi d'un spectacle et d'un goûter offert aux enfants martarais.

Nous comptons sur votre imagination pour proposer une belle animation dans les rues de Marigny. »

Par ailleurs, étant donné le chantier en cours de Comet, la Fête Foraine d'Orléans Métropole est déplacée sur Fleury Les Aubrais cette année.

Néanmoins la place étant insuffisante, Orléans Métropole a besoin d'un emplacement pour la base de vie et le dépôt des camions des forains. Ils seront donc installés dans la ZAC 3 sur un terrain qui sera aménagé à cet effet par Orléans Métropole, entre l'Allée du Ruet et la RD 152, de fin avril à début juin 2022. Il en sera de même en 2023.

*Philippe Cocharat*

Les inscriptions ont débuté depuis le 1 février 2022.

Elle se fait en deux temps :

- d'abord auprès du service périscolaire auprès de Madame Cynthia Sailer. Merci de prendre rendez-vous par téléphone 02 38 75 13 17 ou par mail : periscolaire@marignylesusages.fr

Les parents devront alors se munir des documents suivants:

- Livret de famille,
- Attestation de domicile,
- Carnet de santé
- En cas de séparation parentale, une attestation avec l'accord de la scolarisation de l'autre parent.

- Puis, une fois l'inscription validée auprès du service périscolaire, vous pourrez prendre rendez-vous pour l'admission de votre enfant à l'école auprès de Mme Vannier ( ec-marigny-les-usages@ac-orleans-tours.fr) avec la fiche d'inscription délivrée par le service Enfance ( et du certificat de radiation fourni par la précédente école dans le cas où l'enfant était déjà scolarisé).

La prochaine session d'admission à l'école aura lieu les jeudi 03/03 et vendredi 04/03.

En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, il sera organisé une journée d'accueil le 10 juin à 17h lors de laquelle les futurs élèves pourront visiter les locaux.



## PÉRISCOLAIRE

### « Projet sur les jeux vidéo et les écrans »

Les enfants de l'accueil de loisirs des mercredis (CE2 – CM1- CM2), ont participé à un projet autour des écrans et des jeux vidéo.

Le projet s'est décliné en trois parties :

- La prévention (PEGI : Signalétique européenne aidant à choisir des jeux vidéo adaptés et les indicateurs sur le contenu des jeux vidéo)
- La recherche des différentes générations de consoles
- Une journée découverte de différentes consoles : Nintendo 64, méga-drive, une borne d'arcade, game boy, switch ...

Des affiches réalisées par les enfants sont exposées à l'accueil de loisirs

Nous remercions les parents qui ont participé à ce projet



« L'équipe d'animation »

**L'ache ÉCRAN!**  
**ENFANT ET ÉCRANS**  
*la nature des risques*

**DÉPENDANCE PSYCHIQUE**  
**BAISSÉ DES CAPACITÉS À ENTRER EN RELATION AVEC LES AUTRES**  
**FAIBLESSE DES APPRENTISSAGES**  
LOGIQUE, MATHÉMATIQUES, LECTURE, COMPRÉHENSION ÉCRITE  
**AGITATION, DIFFICULTÉS ATTENTIONNELLES**  
**RETARD DE DÉVELOPPEMENT PSYCHOMOTEUR**  
**DIFFICULTÉS DE GRAPHISME**  
**RETARD DE LANGAGE**  
**TROUBLES VISUELS**

Pour contacter l'association, n'hésitez pas à nous envoyer un mail à [lachetonecran@gmail.com](mailto:lachetonecran@gmail.com)

**infos sur**  
[lachetonecranasso.fr](http://lachetonecranasso.fr)  
[www.facebook.com/lachetonecran](https://www.facebook.com/lachetonecran)

**Apprivoiser les écrans et grandir**

**3 - 6 - 9 - 12**

**Avant 3 ans**  
L'enfant a besoin de construire ses repères spatiaux et temporels  
Jouez, parlez, arrêtez la télé

**De 3 à 6 ans**  
L'enfant a besoin de découvrir les sens dans sensoriels et manuels  
Limitez les écrans, partagez-les, parlez-en en famille

**De 6 à 9 ans**  
L'enfant a besoin de découvrir les règles du jeu social  
Créez avec les écrans, expliquez-lui Internet

**De 9 à 12 ans**  
L'enfant a besoin d'explorer la complexité du monde  
Apprenez-lui à se protéger et à protéger ses échanges

**Après 12 ans**  
L'enfant commence à s'affranchir des repères familiaux  
Restez disponibles, il a encore besoin de vous !

« J'ai imaginé les repères - 3-6-9-12 - comme une façon de répondre aux questions les plus pressantes des parents et des pédagogues. » Serge Tisseron  
3-6-9-12. Apprivoiser les écrans et grandir, Ed. érès

**ASSEMBLEE GENERALE :**

Compte tenu de la crise sanitaire qui en ce début d'année a continué de nous ennuyer, les membres du bureau du comité des fêtes ont souhaité reporter la date de l'Assemblée Générale au 11 mars 2022 à 18h30. L'organisation est maintenue salle des Etangs. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez participer en tant que bénévoles à l'organisation des manifestations ou à rejoindre les membres du bureau.

**La MARCHE des ETANGS :**

La 24ème édition de la marche des étangs est maintenue pour le dimanche 8 mai. Le comité des fêtes est en pleine préparation afin de vous rendre cette activité la plus agréable possible. Nous proposerons 4 tracés de 4, 9, 15 et 20 Km qui seront à choisir au niveau de la sportivité de chacun.

Dicton : « Quand mars se déguise en été, avril prend ses habits fourrés »



Les adhérents de la salle de musculation sont très nombreux pour la saison 2021/2022. L'ESM a ainsi pu répondre à leurs demandes, et a été en mesure d'investir dans une cage à squat. Du matériel a aussi été livré pour le

Pilate, et prochainement le tee-shirt offert aux adhérents pour les 50 ans de l'ESM sera distribué.

Evelyne Billard 06 25 53 06 61  
Fabrice David 06 63 38 35 67



**« Nos Footeux ,dernière ligne droite...»**

Nos jeunes footeux reprennent le chemin des stades .

Cette 2ème partie de saison va être palpitante pour l'ensemble de nos équipes .

Nos équipes évoluent dans l'élite du département :

**Ecole de foot :**

- Nos U 11/1 en 1ère division et nos U 11/2 en 2ème division départementale font un parcours remarquable.

- Nos U 13 / 1, grâce à une 1ère phase de qualité, ont gagné le droit d'évoluer en 1ère Division.

Nos U 13/2 jouent en 3 ème Div .

- Pour nos jeunes pendant les vacances scolaires , nos éducateurs de chaque catégorie organisent un stage en gymnase ou extérieur.

**Seniors :**

- Petit poucet de la 1ère Div Départementale , notre équipe 1 prend ses marques dans ce championnat .

La route est longue et difficile, chaque point compte pour l'objectif du maintien.

- Pour notre équipe 2 en 4 ème division, les résultats sont remarquables avec une place en haut de tableau et une qualification pour les ½ finales de Coupe Rollet .

GRAND coup de chapeau à l'ensemble de nos coachs et de leurs équipes qui mettent à l'honneur les couleurs de notre village chaque weekend.

**La Sablonnière :**

Nos footeux ont reçu leurs superbes chaussures de foot. Les activités ont repris chaque mercredi pour le bonheur de tous.

- Service d'aide à la personne :** vous avez besoin d'une aide-ménagère, d'un soutien à domicile, d'une auxiliaire de vie.

Responsable du secteur Nathalie Javoy : 06 84 78 77 12.

Responsable du service SAP Béatrice Pignon au 02 38 65 48 84 ou le 06 82 89 07 86.

Besoin d'aide pour vos déplacements : appelez le 02 38 65 48 77.

**Familles Rurales recrute des personnes pour le service à la personne.**  
Tel 02 38 65 48 84

Vous pouvez nous joindre à l'adresse mail suivante : asso.marigny-les-usages@famillesrurales.org

Suivez-nous sur Facebook : <https://www.facebook.com/FamRurMarignyLesUsages>

**Nos manifestations petit rappel....**

Réservez votre weekend du 25 et 26 Juin 2022 ...

- Samedi 25 : Tournoi U 11 et U 13 aux Usages

- Dimanche 26: Journée du club: barbecue festif ouvert à tous avec de nombreuses surprises pour les participants .....

Suivez la vie de votre Club sur notre page facebook ES.Marigny Football et pour tout renseignement, contactez nous :

Co-présidents : Lionel Erit : 07 83 57 00 08 et Raphaël Bignet 06 84 37 78 42

**Marigny plus qu'un club, un état d'esprit ... !!!**



**Le dimanche 20 mars 2022 à 14h00** (ouverture des portes 13H00), nous

organisons notre grand Loto annuel à la salle des Etangs. De nombreux lots de qualité (Ordinateur portable, TV connectée, etc...) vous seront proposés. Alors, réservez la date !

On vous attend nombreux. BAR - CREPES



L'assemblée Générale de l'association se déroulera **le samedi 19 mars 2022 à 10h30 à la salle des étangs**. A l'issue, si les conditions sanitaires le permettent, nous partagerons un verre de l'amitié.

# L'Écho BIO

## FORET COMMUNALE

Une campagne d'information initiée par l'ONF et relayée par la Commune a été lancée aux abords de la forêt. D'autres actions de communication sont prévues à l'intention de la population afin de préserver la flore et la faune et les bienfaits de notre forêt. Nous y reviendrons en détail dans le courant de l'année.



A l'initiative de la LPO (Ligue protectrice des Oiseaux, le week-end du 27/28 janvier 2022, des bénévoles ont compté pendant une heure les oiseaux de leur jardin. Un moyen simple, ludique et efficace pour mesurer concrètement l'évolution des populations d'oiseaux communs.

En attendant l'année prochaine, testez vos connaissances sur les espèces que l'on observe dans nos jardins !

Qui saura toutes les identifier ? <https://www.lpo.fr/>

- |                      |                         |                         |
|----------------------|-------------------------|-------------------------|
| 1. Merle noir        | 4. Mésange charbonnière | 7. Pinson des arbres    |
| 2. Moineau friquet   | 5. Etourneau sansonnet  | 8. Chardonneret élégant |
| 3. Troglodyte mignon | 6. Geai des chênes      | 9. Sittelle torchepot   |



## O' JARDIN

Polliniser les fleurs, équilibrer les indésirables, entretenir le sol... **La clé d'un jardin en bonne santé, c'est la biodiversité.**

Cette multitude d'animaux et de plantes sont les meilleurs alliés pour un jardin écologique. Chacun y trouve son équilibre de façon naturelle. Pour cela, voici quelques idées simples à mettre en place.

### 1- Planter des végétaux de notre région

Les espèces locales sont adaptées à leur région (climat, saisons...). Elles sont donc plus résistantes, et demandent moins d'arrosages, de soins, d'engrais...

La faune connaît aussi très bien les plantes locales. Les animaux vivent en équilibre avec elles depuis longtemps. Ils y trouvent abri et nourriture de façon naturelle.

### 2- Créer une zone sauvage

Ces zones abritent une explosion de vie utile au jardin. Quelques mètres carrés d'herbes folles suffisent. Dans cette zone, on laisse pousser les plantes spontanément, sans tonte ni produits chimiques.

### 3- Diversifier les habitats

Pour que le jardin devienne un véritable refuge pour les plantes, oiseaux, insectes, amphibiens...

#### • Abris faciles à mettre en place :

Un tas de bois qu'on laisse en place plusieurs années ; un tas de feuilles mortes pendant l'hiver ; des tuiles retournées ; des pots de fleurs cassés retournés pour attirer les lézards ; un tas de pierres agencées en quinconce ; une zone sableuse...

#### • Une haie :

Permettra d'y abriter des oiseaux

#### • Une mare :

Une mare permet d'accueillir une grande biodiversité : tritons, grenouilles, libellules... Avec un peu de place et une zone ensoleillée, on peut se lancer dans l'aventure.

#### • Un compost :

Il valorise les déchets de cuisine et de jardin et fabrique un des meilleurs engrais naturels... Il accueille une faune et une flore importantes (microorganismes, champignons, vers de terre, limaces, cloportes qui dégradent les déchets et une fois au potager et au jardin, aèrent le sol et permettent aux plantes de bien se développer.

#### • Une prairie fleurie :

On peut déjà installer une zone fleurie sur une petite bande de quelques mètres carrés. En plus d'être très esthétiques, ces espaces sont remplis de fleurs utiles aux abeilles et autres pollinisateurs.



Les prochaines élections présidentielles auront lieu les dimanches 10 et 24 avril 2022 et législatives auront lieu les dimanches 12 et 19 juin 2022 à la salle des Etangs (polyvalente).  
Etes-vous bien inscrits sur la liste électorale ? Pour vérifier si vous êtes inscrit sur la liste électorale, vous pouvez consulter

le service en ligne proposé par service-public.fr : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE> ou vous adresser en mairie.  
Inscription sur la liste électorale  
Si vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale, vous pouvez le faire jusqu'au mercredi 2 mars 2022 pour le faire en ligne et jusqu'au vendredi 4 mars pour faire la démarche en mairie ou par courrier accompagnée de la copie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent.

(de préférence, facture d'électricité, téléphone fixe, dernier avis d'imposition, etc.).  
Plus d'informations sur les élections sur notre site internet, rubrique "Actualités"  
Vous trouverez de plus amples informations sur le site internet de la mairie dans la rubrique "Actualités".

**iad**  
CA FAIT DU BIEN À L'IMMOBILIER

**VOTRE CONSEILLER EN IMMOBILIER SUR LE SECTEUR**

**Nicolas LAZARENO**  
**06 61 46 02 90**

REJOIGNEZ iad ! CONTACTEZ-MOI !  
[iadfrance.fr](http://iadfrance.fr)

Mandataire indépendant en immobilier (sans détention de fonds), agent commercial de la SAS iad France immatriculée au RSAC de Orléans sous le numéro 83475297  
Taux de commission de l'agent: 5% (hors de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société iad France SAS)

**DUMERY SARL**

**Aménagement et Entretien des Espaces Verts. Clôtures. Elagage Maçonnerie paysagère**

**SARL DUMERY ESPACES VERTS**  
415, RUE DE COURTASAULE  
45760 MARIGNY LES USAGES  
[www.dumery-espaces-verts.fr](http://www.dumery-espaces-verts.fr)  
[espacesverts.dumery@orange.fr](mailto:espacesverts.dumery@orange.fr)  
**Tél : 02 38 75 02 39**

**à l'Atelier DE COUTURE**

**Cours de couture**

**Année Beaumont**  
Ancienne première main chez Jean Patou, Christian Lacroix, Christian Dior

**Réalisation sur mesure**

140 rue du Donjon  
45760 Marigny les Usages  
Sur Rendez-vous

06.19.67.23.18 - 02.38.75.02.56  
[a.latelierdecouture@orange.fr](mailto:a.latelierdecouture@orange.fr)

**ALEXOTO 45**  
MECANIQUE GÉNÉRALE

**ALEXOTO 45**

Réparations et entretiens toutes marques - Diagnostic électronique - Montage - Equilibrage pneus auto et moto

*ouvert du lundi après-midi au samedi matin*

09.50.83.76.64  
[alexoto45@free.fr](mailto:alexoto45@free.fr)

105 rue du Champ Nappe  
45760 MARIGNY LES USAGES



**SARL HUET**  
**SERRURERIE**  
[www.serrurerie-huet.fr](http://www.serrurerie-huet.fr)

**Métallerie - Clôtures - Portails**

**2885, ROUTE NATIONALE**  
**45760 MARIGNY LES USAGES**

**Tel : 02.38.75.06.60**

[huetsserrurerie@wanadoo.fr](mailto:huetsserrurerie@wanadoo.fr)

**CB Bois**  
L'artisanat à votre service

Menuiserie MIXTE - Alu, Bois, PVC  
Véranda - Volet - Portail  
Charpente - Escalier  
Cuisine - Agencement intérieur

**Guillaume Cottet : 06 24 30 24 31**  
[g.cottet@cb-bois.fr](mailto:g.cottet@cb-bois.fr)

67, avenue Eugène Milon - 45 470 LOURY  
[www.cb-bois.fr](http://www.cb-bois.fr)

Vous êtes commerçant, artisan ou auto-entrepreneur et vous souhaitez avoir un encart publicitaire dans l'Echo des Usages. Vous pouvez compléter le formulaire via le site internet de la mairie, rubrique ECHO DES USAGES et le retourner par mail à l'adresse mail [mairie@marignylesusages.fr](mailto:mairie@marignylesusages.fr) ou par courrier postal :  
Mairie Place de l'église - 45760 Marigny Les Usages

# AGENDA

"Au regard de l'évolution de la situation sanitaire des modifications de dates ou d'horaires peuvent avoir lieu"

Date	Manifestation	Horaire	Lieu
Vendredi 11 mars	AG du Comité des fêtes	18h30	salle des Étangs
Samedi 19 mars	AG Familles Rurales	10h30	salle des Étangs
Dimanche 20 mars	Loto Familles Rurales	14h00	salle des Étangs
Samedi 02 avril	Carnaval	15h00	devant l'école
Dimanche 10 avril	1er tour des Elections Présidentielles	8h-18h	salle des Étangs
Dimanche 24 avril	2 nd tour des Elections Présidentielles	8h-18h	salle des Étangs
Vendredi 06 mai	Soirée d'échanges	19h00	salle des Étangs
Dimanche 08 mai	Marche des Etangs	07h00	salle des Étangs

## Bandes cyclables dans Marigny

Nous tenons à vous signaler que depuis le 30 juin 2015, les arrêts et stationnements gênants sur les passages piétons, les trottoirs ou les bandes cyclables sont des stationnements très gênants avec une amende à 135€. Malheureusement, nous observons trop souvent rue de la Grand Cour et rue de la Gare des voitures stationnées sur des voies réservées aux deux roues (vélo, trottinette..) et aux piétons (poussettes, personnes en fauteuil...)

Merci de garer vos véhicules sur les places qui leur sont réservées et de ne pas laisser trop longtemps vos poubelles vides après le passage des ramassages des déchets.

## VOUS AIMERIEZ QU'UN VÉLO SOIT GARÉ SUR VOTRE VOIE?

Partagez la rue. Ne vous garez pas sur une piste cyclable.



## ETAT CIVIL

### Ils se sont pacés

-Camille DEHAYS et Alexandre BOUCHER le 24/12/2021

## INFOS UTILES

### Ouverture de la mairie au public :

- Lundi de 08h30 à 12h30
- Mardi de 15h00 à 18h30
- Mercredi de 08h30 à 12h30
- Jeudi de 15h00 à 18h30
- Vendredi de 08h30 à 12h30

Ces horaires sont susceptibles de changer en fonction de l'évolution de la situation sanitaire locale.

TEL : 02 38 75 04 15

E-mail : [mairie@marignylesusages.fr](mailto:mairie@marignylesusages.fr)

Site internet : [www.marignylesusages.fr](http://www.marignylesusages.fr)

Samu : 15 / Pompiers : 18  
Gendarmerie : 17 ou 02.38.46.83.60  
ERDF: 09.72.67.50.45  
Kinésithérapeute, Mme Alexandre:  
02 38 21 09 13  
Infirmière, Mme Manso:  
06 24 92 03 84

### Horaires déchetterie:

lundi : 14h- 17h30  
du mardi au vendredi: 10h-12h / 14h-17h30  
samedi : 09h-12h / 14h-17h30  
dimanche : 09h-12h  
(port du masque obligatoire)



## Création « Espace Sans Tabac »

Le Conseil Municipal a voté la création de deux « Espace Sans Tabac » :

- L'allée piétonne allant de la périscolaire au parking de l'école
- Le parc enfant

Les espaces sans tabac sont des lieux extérieurs délimités, où la consommation de tabac est interdite.

Cette mesure a pour objectif de PRÉSERVER LA SANTE ET PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT.

Les espaces conviviaux ou qui accueillent un public majoritairement familial sont ainsi préservés de la pollution tabagique, tant sanitaire qu'environnemental.

La Ligue contre le cancer encourage et accompagne la création d'espaces extérieurs sans tabac en décernant un label aux collectivités territoriales qui s'engagent dans cette voie. Une convention a été signée avec la Ligue contre le cancer pour acquérir ce label « Espace Sans Tabac ».

Ces espaces seront délimités par des panneaux et mis en place au printemps.

Directeur de la publication: Philippe Beaumont

Conception: Marine Rocher

Photos: Sonia Asselin

Impression Prevost offset

Tiré en 750 d'exemplaires

10-31-3175 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. [pefc-france.org](http://pefc-france.org). Ne pas jeter sur la voie publique.



Les prochains ramassages des déchets jaunes sont les 11 et 25 mars, 8 et 22 avril 2022

